

Administrateur-Délégué-Gérant  
**O. RANDELET**  
Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10.47  
85, Rue Fontenelle, 85  
Adresse Télégraphique : RANDELET Havre

# Le Petit Havre

RÉDACTEUR EN CHEF  
**J.-J. CASPAR - JORDAN**  
Téléphone : 11.90  
Secrétaire Général : TH. VALLÉE  
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.66

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE  
*Le plus fort Tirage des Journaux de la Région*

ABONNEMENTS		
	TROIS MOIS	SIX MOIS
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme.....	4 50	9 Fr.
Autres Départements.....	6 Fr.	11 50
Union Postale.....	10	20 Fr.
On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France		

### ANNONCES

**AU HAVRE.....** BUREAU DU JOURNAL, 112, boul. de Strasbourg.  
**A PARIS.....** L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.  
*Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et légales*

### La Vie Commerciale et Maritime

## LES PORTS DU MAROC

Réuni au Maroc par une première ligne de navigation régulière, le port du Havre profitera directement du développement économique des territoires sur lesquels s'étend notre protectorat. Et selon l'essor qu'on donnera aux ports, principalement à ceux de Casablanca, Mazagan, Safi et Mogador, desservis par des navires de la Compagnie Générale Transatlantique en relation avec notre établissement maritime, le trafic s'accroîtra ; car la France est prête à activer les échanges.

Il est donc intéressant de rechercher quelles sont les dispositions prises pour augmenter l'outillage de notre colonie. Un rapport fait par M. Messimy, au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de loi portant fixation au budget général de l'exercice 1914 du Maroc vient précisément de nous apporter des éclaircissements à retenir.

Faute de moyens suffisants, on a dû pendant quelques années n'entreprendre que de petits travaux, d'ailleurs éparés dans les différents ports et sur tout le territoire. C'est ainsi que, malgré l'accroissement continu du trafic, on s'est contenté de réparer et de consolider le wharf branlant de Safi. A Mazagan, l'exiguïté des crédits n'a permis que de commencer la construction d'un magasin pour la douane et d'amorcer la route carrossable tracée jusqu'à Safi. Seul Casablanca a été mieux partagé. Mais il y avait à cela des raisons stratégiques.

Cette situation doit prendre fin. Dans un pays pour ainsi dire neuf au point de vue économique, il faut stimuler le mouvement commercial naissant et multiplier les centres d'activité, aussi bien à l'intérieur que sur les côtes. Si les baies profondes font défaut, sur la plus grande partie du littoral, il existe néanmoins de nombreux ports, d'un accès à peu près normal, autour desquels le commerce et l'industrie peuvent trouver des éléments de prospérité.

C'est donc avec satisfaction qu'on apprendra l'élaboration d'un programme de sept millions de travaux. Certes, il ne s'agit que de dépenses échelonnées. Mais elles permettront néanmoins d'effectuer des travaux relativement considérables. Les quatre ports qui, à l'heure actuelle, sont particulièrement en rapport avec le Havre, bénéficieront d'améliorations notables. Les abords de Casablanca, par terre, seront rendus plus faciles. A Mazagan l'établissement d'un bassin pour légères embarcations de toutes sortes, barques et remorqueurs, est prévu. A Safi, on envisage le renforcement et l'outillage de l'appontement existant qui a subi des avaries graves et, si possible, l'installation d'un transbordeur aérien permettant l'embarquement direct sur les grands navires, sinon de toutes les marchandises au moins des céréales. A Mogador on aménagera un petit port pour le matériel d'acconage, c'est-à-dire pour le matériel servant au transbordement des marchandises au moyen d'allèges ou de barcasses. Des terre-pleins seront en outre tracés. Et, dans ces quatre ports, des phares seront construits afin de rendre les abords moins dangereux. Le coût total de ces aménagements sera d'environ quatre millions.

Ce sont là des dépenses urgentes qui ne manqueront pas de produire de bons résultats. Il suffit, au point de vue maritime, de voir ce qui a été obtenu antérieurement

avec des crédits notablement insuffisants pour être convaincu.

Avant notre occupation, une seule Compagnie desservait la côte Occidentale du Maroc. Elle effectuait irrégulièrement deux voyages par mois avec escales facultatives à Rabat, Mazagan et Safi. Maintenant il y a, assurés par plusieurs Compagnies, plus de vingt voyages mensuels.

Les paquebots qui desservent les lignes directes sont infiniment supérieurs aux bateaux qui, jusqu'à ces dernières années, étaient mis en service sur les lignes d'Algérie. Le Maroc profite, en outre, de lignes étrangères. Mais notre pavillon est le premier et il est à souhaiter que des mesures soient prises pour maintenir, sinon améliorer à notre profit, les proportions actuelles du trafic. Notre marine marchande figure en effet dans le mouvement des ports de la zone française pour 32,60/0, alors qu'après elle vient la marine anglaise avec 23,90/0, la marine espagnole avec 18,90/0 et la marine allemande avec 11,0/0.

Le mouvement de la navigation progressera d'ailleurs inévitablement. A nous de le capter ! La question de l'acconage qui, naguère, entraînait de gros frais de transbordement sans apporter des ressources appréciables, est désormais réglée. Le service qui assure le transbordement des marchandises et le magasinage a été repris par l'Administration du protectorat l'an dernier et confié au directeur général des travaux publics. La nouvelle direction semble être parvenue à éviter la crise dont on était menacé à la suite des abus des autorités chérifiennes. Et il est à présumer que, d'ici peu, les recettes dépasseront les dépenses.

Quant on aura complété l'outillage des ports de l'Atlantique, multiplié autour les voies ferrées et créé des routes, il conviendra aussi de s'occuper des ports orientaux du Maroc. Cette question est des plus sérieuses et, pourtant, elle a été perdue de vue. Seule l'Espagne a pris position de ce côté-là, alors qu'il est de notre intérêt d'ouvrir avec l'Algérie des voies autrement que par terre.

Ainsi le chamo ouvert à notre activité est vaste et sa mise en valeur comporterait d'importants sacrifices. L'effort à tenter n'est cependant pas en disproportion avec les possibilités économiques de notre nouvelle possession et la Métropole doit s'y consacrer avec ardeur afin de donner une plus vigoureuse impulsion à son commerce extérieur et à sa marine marchande.

H. HOLLANDER.

## VOYAGE MINISTÉRIEL

M. Gauthier à Toulon

M. Gauthier, ministre de la marine, accompagné de MM. le capitaine de vaisseau Salan, chef de son cabinet, et Le Moigne, chef du secrétariat particulier, est arrivé hier matin, à huit heures à Toulon, venant de Marseille.  
Il a été reçu sur le quai de la gare par les vice-amiraux Chechepra, préfet maritime ; Boné de Lapeyrière, commandant en chef l'armée navale ; Marin-Daroel, commandant la deuxième escadre, et M. Dreuill, sous-préfet.  
Le ministre de la marine s'est immédiatement rendu à l'hôpital maritime de Sainte-Anne, où il a visité les malades.  
En quittant l'hôpital, le ministre de la marine s'est rendu à l'arsenal, où il a visité le croiseur-cuirassé *Waldeck-Rousseau*, échoué dans le bassin depuis l'accident qui lui est survenu au golfe Juan ; puis à bord du cuirassé *Colbert* portant pavillon du commandant en chef de l'armée navale.  
A midi, M. Gauthier a offert un déjeuner aux amiraux présents à Toulon.

## Magistrature assise et Magistrature debout

*Nous n'avons pas fini de parler de l'affaire Rochette et de ses à côté ; c'est qu'elle a remué tout un monde et que malheureusement presque toutes nos institutions y touchent, de près ou de loin ! Pour aujourd'hui, les velléités manifestées par la Chambre en vue d'assurer l'indépendance des magistrats et les sanctions que, pour commencer, le gouvernement se propose de prendre contre MM. Fabre et Bidault de l'Isle, nous incitent à préciser la situation actuelle de la magistrature.*

Ce statut légal, vis à vis du gouvernement, diffère complètement selon qu'il s'agit de la magistrature assise ou de la magistrature debout. La première comprend, on le sait, les juges proprement dits ou conseillers à la Cour d'Appel et à la Cour de Cassation, avec leurs divers présidents ; ils rendent leurs jugements ou arrêts « sur le siège ». La seconde comprend les membres du Parquet ou Ministère public, depuis les substituts du procureur de la République jusqu'au procureur général près la Cour d'Appel ou la Cour de Cassation ; c'est debout qu'ils soutiennent l'accusation à l'audience, ou défendent l'ordre public.

Les représentants du Ministère public sont des magistrats d'une nature particulière, comme le disait M. Fabre ; agissant au nom de la société, ils forment un corps obéissant à une direction unique. L'impulsion émane du Garde des sceaux et se transmet à tous les degrés de la hiérarchie. Tout membre du Parquet est tenu de prendre des réquisitions écrites ou d'intenter les poursuites réclamées par son chef. C'est seulement à l'audience qu'il est libre d'exprimer son opinion ; c'est ce qu'on explique par la maxime : la plume est servie, mais la parole est libre.

On voit donc que les membres de la magistrature debout sont purement et simplement des fonctionnaires sous les ordres directs du gouvernement qui les nomme, les place et les déplace à sa guise et a le droit de les frapper disciplinairement, sans aucune forme judiciaire. Parler de l'indépendance de ces magistrats, c'est donc parler de quelque chose qui n'existe pas ; avant d'essayer de la préserver, il faudrait l'établir légalement.

Les membres de la magistrature assise sont beaucoup plus favorisés. D'abord, quel que soit leur grade, et sous la seule réserve des règlements visant l'organisation intérieure des tribunaux, ils n'ont d'ordre à recevoir de personne dans l'exercice de leurs fonctions de juges. Puis, ils sont inamovibles, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent être déplacés sans leur consentement, sauf par mesure disciplinaire. Enfin, ils ne peuvent être frappés

disciplinairement que par le Conseil supérieur de la magistrature, formée de la Cour de Cassation siégeant toutes chambres réunies.

Tout cela constitue bien, en droit, l'indépendance ; mais, en fait, c'est le gouvernement qui nomme et qui procède aussi à l'avancement de ces magistrats et l'indépendance se trouve bien compromise quand il s'agit d'arriver aux bonnes places qui sont rares.

La magistrature constitue un des corps d'élites du pays ; mais sait-on qu'on entre dans la carrière avec à peine 1,000 francs de traitement et qu'à Paris même bien des juges ne gagnent que 4,000 francs par an ; or, au prix qu'est le beurre !...

Sous l'Ancien régime, si paradoxal que cela paraisse, les magistrats étaient plus indépendants que maintenant puisqu'après avoir acheté leur charge ils étaient nommés par le Parlement lui-même, sans ratification du roi. Et ce système venal n'a pas produit les mauvais résultats que l'on pourrait croire, car appuyés sur leurs prérogatives et sur la fortune qu'exigeait leur situation, ces magistrats ont été pendant longtemps les seuls à opposer une barrière à l'absolutisme royal.

Cependant, je n'irai pas jusqu'à proposer ce retour en arrière. Mais peut-être faudrait-il s'inspirer de l'exemple de l'Angleterre où les magistrats sont peu nombreux mais où le moindre juge de paix est un personnage largement appointé et heureux de son sort.

CASPAR-JORDAN.

## Le cas de M. Fabre

La Décision Ministérielle est ajournée

En raison de l'absence d'un certain nombre de ministres partis dans leur circonscription aussitôt après la clôture de la session, le conseil de cabinet qui devait avoir lieu hier a été reporté à une date ultérieure. Dans ce prochain conseil, le gouvernement fixera son choix sur le successeur de M. Fabre à la tête du parquet général de la Seine. Toutefois, la solution à prendre ne deviendra définitive qu'après que le choix du gouvernement aura été soumis à l'agrément du président de la République.

Dès à présent, il est certain que M. Fabre sera remplacé dans son poste. Mais deux alternatives ont été envisagées.  
Certains membres du gouvernement ont estimé qu'une faute professionnelle ne pouvait être reprochée à ce haut magistrat, il conviendrait de lui donner un poste à la Cour de cassation, dont le mouvement recourrait à sa succession. Dans cet ordre d'idées, plusieurs noms ont été mis en avant, notamment ceux de MM. Lecherbonnier, Fabregettes et André.

La candidature de M. Lecherbonnier, qui a été le collaborateur de M. Monis à la chancellerie, a été pour cette raison écartée. Quant à M. André, récemment nommé à la Cour de cassation, après avoir été directeur des affaires criminelles au ministère de la justice, il a fait connaître à des amis qu'il n'avait personnellement le désir de rester dans ses fonctions qu'il exerce actuellement. A défaut de candidats à la Cour de cassation, on a examiné la possibilité de remplacer M. Fabre par un des avocats généraux à la Cour suprême.  
La seconde alternative, qui paraît rallier la majorité des ministres, consisterait dans la mise à la retraite de M. Fabre.

## UN FAIT SANS PRÉCÉDENT

### Témoignage du Président de la République

## L'AFFAIRE CALMETTE

Nous avons annoncé hier dans notre « Dernière Heure » que M. Forichon, premier président de la Cour d'Appel, s'était rendu à l'Elysée pour recevoir la déposition de M. Raymond Poincaré.

En effet, le 2 avril dernier, M. Boucard avait informé par lettre officielle le parquet de la Seine du désir exprimé par M. Caillaux que le témoignage du chef de l'Etat fut accueilli.

Le procureur de la République saisit la chancellerie de l'incident. Restait à savoir à quelle procédure on aurait recours pour recevoir la déposition du président de la République. C'est quand en effet le Code est muet à cet égard et il n'y a pas de précédent.

Seuls les articles 310 et 311 du Code d'instruction criminelle, qui disposent que les dépositions des grands dignitaires et du ministre de la justice seront reçues par le premier président de la cour d'appel, pouvaient être invoqués ; on estima que le chef de l'Etat serait en droit d'être assimilé à un « grand dignitaire » ou à un « ministre de la justice » et qu'il n'y avait qu'à appliquer en l'occurrence la procédure qu'on aurait appliquée à l'égard d'un garde des sceaux ou d'un très haut fonctionnaire de l'Etat, procédure qui confie au premier président de la cour d'appel le soin de recueillir les dépositions de cet ordre.

Voici le résumé de la déposition de M. Raymond Poincaré qui confirme de tous points les déclarations de M. Caillaux devant le juge d'instruction :

« Le lundi 14 mars, un Conseil des ministres devait se réunir à l'Elysée à 10 heures ; avant que le Conseil commençât, les principaux membres du Cabinet s'entretenaient tout à tour avec le président de la République. On allait passer dans le grand salon des délibérations du Conseil, lorsque M. Caillaux s'avança vers le chef de l'Etat :  
« — Pourrais-je, Monsieur le président, vous entretenir quelques instants en particulier ? lui demanda-t-il.  
« M. Poincaré acquiesça immédiatement au désir du ministre des finances, qui demeura quelques minutes en tête à tête avec le président de la République.

« Je viens d'apprendre de la meilleure source, dit aussitôt M. Caillaux à M. Poincaré, que les lettres privées, écrites par moi à celle qui est aujourd'hui ma femme, ont été remises au Figaro et que Gaston Calmette

compte faire usage de ces lettres. Je sais qu'il va les publier...  
« So récriant aussitôt, M. Poincaré protesta avec force contre une pareille supposition :  
« — On vous a mal renseigné, dit-il. Calmette est un galant homme ; il est incapable de publier jamais une lettre mettant votre femme en cause...  
« Mais le ministre des finances insiste : les personnes qui l'ont informé ne peuvent se tromper. Et puis il y a des indices qui d'une nouvelle publication se préparent.  
« — M. Calmette, dit-il, n'a-t-il pas ce matin même, dans le Figaro, publié un article intitulé : « Intermedia comique. Les notes biographiques de Jo » par M. Joseph Caillaux. Intermedia cela suppose que quelque chose va venir après il s'agit, de toute évidence, de lettres privées, de lettres intimes...  
« C'est en vain que le président de la République cherche de son côté à convaincre le ministre : jamais Calmette ne fera cela ! Le fait que dans la lettre signée « ton Jo » il a supprimé tous les passages étrangers à la politique n'est-il pas la preuve que le directeur du Figaro ne désirerait pas de documents touchant à des faits d'ordre privé ?  
« Vainement M. Poincaré engage M. Caillaux à se renseigner de nouveau, à prendre conseil de ses avocats. Dans une exclamation, le ministre s'écrie :  
« — Si Calmette fait cela, je le tue !...  
« Le président fait alors tous ses efforts pour calmer son interlocuteur, mais il ne peut y réussir.  
« Aussi, dans l'après-midi, encore ému par le souvenir de cette scène, la racotte d'Eza à M. Doumergue, président du Conseil, et au personnel du ministre des Finances. M. Poincaré dit au président du Conseil combien la crainte de M. Caillaux lui paraît sans fondement, et M. Doumergue répond qu'il ne s'efforcera à son tour de rassurer son collègue et empêcher tout scandale...  
« Mais il est déjà trop tard : à l'heure où M. Doumergue, quittant le président de la République, descend les marches de l'Elysée, Mme Calmette monte déjà celles du Figaro...  
« Le récit du chef de l'Etat a été rédigé par écrit comme le veut la loi, et signé par M. Poincaré ; puis M. Forichon l'a transmis au juge d'instruction.

## Villégiature Présidentielle

### M. Poincaré arrive à Eze

Le président de la République et Mme Raymond Poincaré, qui avaient quitté Paris dimanche soir à 5 h. 20, par train spécial, sont arrivés hier matin à 9 heures à Eze.  
Ils ont été accompagnés par le préfet et le maire jusqu'à leur villa par les autorités.  
A ce moment, l'aviateur Maicon, volant sur son biplan, a laissé tomber une gerbe de fleurs tricolore pour Mme Poincaré.  
Eze est en fête. Des touristes sont venus de toutes parts saluer le président de la République et admirer les beautés naturelles du pays. Le paysage enchanteur est dressé comme par miracle au-dessus de la mer la plus bleue, la plus tendre, la plus orientale.  
Quant on parcourt cette baie pittoresque, on ne peut s'empêcher d'en éroquer le passé. C'est devant la villa présidentielle, sur les rocs balayés par les lames, que des navigateurs phéniciens furent jetés par le temps. Après avoir été sauvés des flots, ils construisirent un temple consacré à Isis ; la bourgade prit le nom d'Isia, qui est devenue Eza et en fin Eze.  
Depuis le seizième siècle, l'histoire d'Eze se confond avec celle des autres bourgades du Comté de Nice. Mais il n'y a peut-être pas, dans tout le midi de la France, une telle agglomération qui donne plus nettement l'idée d'une ville de défense et de guerre au moyen âge. « Voici cet étrange nid de vautours », écrit Théodore de Banville, en 1861, le petit village d'Eze bâti au sommet d'un roc avec des quartiers de rochers. Il y a certainement un rocher qui va à Eze, et on peut y arriver en voiture... une seule, mais, au lieu de voir le chemin prouvaient niais, auquel je ne veux pas croire. Avant lui, pour arriver à Eze, il fallait monter de la mer, ou descendre du ciel, et on aurait dépensé cinq cent mille francs pour faire venir un piano de 25 francs par mois. Eza, bâti par quelque Titan, comme un défi au dieu assombri de nuages, sera prochainement sans doute orné d'un théâtre et éclairé au gaz, et les vautours et les aigles s'enlauront...  
« La fantaisiste prophétie de Binville ne se réalisera sans doute pas à bref délai. Mais, déjà, au lieu du carrosse de naguère, le train présidentiel est venu, rapide et tressillant, jusque dans cet « Eza construit par quelque Titan » apporter ses hôtes qui vont vivre quelques semaines dans le calme de ce pays de rêve.

## LE GÉNÉRAL LYAUTEY AU MAROC

TANGER, 6 avril (Casablanca, 5 avril). — Le général Lyautey, M. Trard et les membres des maisons civiles et militaires, sont partis en automobile, à 2 heures de l'après-midi, pour Rabat.  
Le général Lyautey a été salué dans la cour de la résidence par les autorités.

## RECOMPENSE POUR ACTE DE COURAGE

SAINTE-MALO. — On a constaté près de la gare de Dol, sur la voie ferrée de Sainte-Malo, qu'un signal avancé avait été coupé. Le disque était maintenu dans sa situation de fermeture, ce qui n'aurait pas dû prévoir l'acte de cet acte de sabotage.  
La police spéciale a ouvert une enquête.

## ACTE DE SABOTAGE

SAINTE-MALO. — On a constaté près de la gare de Dol, sur la voie ferrée de Sainte-Malo, qu'un signal avancé avait été coupé. Le disque était maintenu dans sa situation de fermeture, ce qui n'aurait pas dû prévoir l'acte de cet acte de sabotage.  
La police spéciale a ouvert une enquête.

## ARRESTATION D'UN MEURTIER

On vient d'arrêter à Vannes un nommé Debray comme étant l'un des meurtriers de l'agent Roulland, tué d'un coup de revolver par des malfaiteurs qu'il voulait arrêter.

## BRULÉS VIFS

MAUBEUGE. — Le feu a détruit un immeuble occupé par une dame veuve B. vive, sa fille et les jeunes enfants de cette dernière, qui vit séparée de son mari Edouard Carabin, ouvrier verrier.

## BLESSÉ D'UN COUP DE BAIONNETTE

TOULON. — A la caserne du 11<sup>e</sup> d'infanterie, le soldat Franceschini, qui avait été grièvement blessé par un des camarades nommés Gibert, a porté à celui-ci un coup de baïonnette dans le ventre.

## UN ACTE DE VENGEANCE

LORENTE. — La femme Braban, cultivatrice à Nouerno-en-Clegue, a incendié, par esprit de vengeance, la ferme des époux Ledoussal.  
La ferme a été entièrement détruite. L'incendiaire a été arrêté.

## LE BILL DU HOME RULE EST VOTÉ

LONDRES. — A la Chambre des Communes, M. John Redmond, chef des nationalistes irlandais, a dit qu'il ne ferait rien de contraire à un règlement équitable de la question irlandaise.  
Il a engagé la Chambre à accepter les propositions gouvernementales.  
M. Edward Carson a déclaré que si le gouvernement retire du projet la limitation à six ans de l'exclusion de l'Ulster du Home Rule, il portera la question devant la population de l'Ulster.  
La proposition du gouvernement a été maintenue.  
LONDRES. — La Chambre des Communes a voté le bill du Home Rule en seconde lecture par 336 voix contre 276.

## LES CHEMINOTS ITALIENS

ROME. — Le ministre a reçu une délégation de cheminots qui a remis un mémoire de la Fédération des employés des chemins de fer.  
Le ministre a eu une longue conversation avec les délégués.  
Il semble qu'une base d'accord serait trouvée qui permettrait d'éviter la grève générale.

## ON TROUVE LE PETIT HAVRE à Paris

à la Librairie INTERNATIONALE  
109, rue St-Lazare, 109  
(Immeuble de l'HOTEL TERMINUS)

## Dernière Heure

PARIS, TROIS HEURES MATIN

### DÉPÊCHES COMMERCIALES

MÉTALUX			
	TON	COURS	HAUSSE
CUIVRE			
Comptant	calme	£ 65 15/-	- / -
3 mois	calme	£ 66 2/6	- / -
ETAIN			
Comptant	calme	£ 169 3/-	5 / -
3 mois	calme	£ 171 - / -	5 / -
FER			
Comptant	calme	£ 51 1/4	1 1/2 d
3 mois	calme	£ 51 10 1/2	1 1/2 d

### NEW-YORK, 6 AVRIL

Cotons : mai, baisse 16 points ; juillet, baisse 17 points ; octobre, baisse 13 points ; janvier, baisse 13 points. — Soutenu.

### NEW-YORK, 6 AVRIL

Cafés : baisse 10 à 12 points.

### CHICAGO, 6 AVRIL

Blé sur... Mal... 90 3/4... 91 1/4  
Blé sur... Mal... 86 3/4... 87 3/8  
Maïs sur... Mal... 68 5/8... 68 1/8  
Maïs sur... Mal... 65 3/8... 68 1/4  
Saindoux sur... Mal... 40 25... 40 47  
Saindoux sur... Mal... 40 67... 40 95

### M. POINCARÉ A EZE

MENTON. — M. Fontana, maire, au nom de la ville de Menton, a fait remettre au président de la République et à Mme Poincaré une superbe gerbe de fleurs naturelles, entourée d'un ruban tricolore, à leur arrivée sur la Côte d'Azur.

## L'AFFAIRE CALMETTE

Les rédacteurs du « Figaro » à l'instruction

M. Boucard, juge d'instruction, a reçu au début de l'après-midi d'hier la visite de M. Prignon, greffier en chef de la cour d'appel de Paris, qui est venu remettre au magistrat le texte original de la déposition du président de la République ; c'est en effet M. Prignon qui a accompagné hier le premier président Forichon chez le chef de l'Etat.

Puis le juge d'instruction a recueilli la déposition de M. Latazarus, rédacteur au Figaro. Le témoin confirme qu'après le drame, la meurtrière était absolument calme et qu'elle n'a pas une seule fois demandé des nouvelles de sa victime.

« J'ai eu l'occasion, a déclaré en outre M. Latazarus, de parler plusieurs fois avec Gaston Calmette, des papiers qu'il possédait. On lui a beaucoup reproché d'avoir dévoilé l'affaire à beaucoup d'appartenants de diverses écoles. Il n'a rien dit de deux reprises différentes qu'en parlant de cette affaire il avait eu le dessein

d'empêcher M. Caillaux de remplir sa caisse électorale ; que son but était atteint par la divulgation qui émeutait la continuation de pourparlers criminels, il cessait d'être voulu le scandale pour le scandale.  
« Un jour, dans la seconde quinzaine de janvier, il me parla des démarches éplorées de hauts financiers avaient faites auprès de lui pour qu'il cessât de parler des pressions de M. Caillaux, sur les établissements de crédit. Puis il me précisa le rôle de M. Caillaux dans l'affaire d'Agadir. Et sortant de son portefeuille deux documents, il me les montra.  
« Il poursuivit sa campagne et publia un jour le résumé du rapport Fabre.  
« Je lui dis : « Vous avez le document Fabre ?  
« Il répondit : « Ah ! oui, mais j'ai promis de ne pas le publier...  
« Il sortit son portefeuille et en tira plusieurs feuilles pliées. Il s'assit au bureau du secrétaire de la rédaction et nous dit : « Je vais vous le lire. Il le lut et puis le replaça dans son portefeuille en disant avec un sourire : « Je ne m'en sèpare jamais !  
« S'il avait possédé d'autres lettres on les eût retrouvées après sa mort dans ce portefeuille où l'on a retrouvé les documents d'Agadir et le document Fabre...  
Après cette déposition, M. Boucard a recueilli celle de M. François Reichel, rédacteur au Figaro.

### Une Confrontation

M. Boucard a confronté hier Mme Gueydan et M. Vervoort et Descloux — ce dernier ancien chef de cabinet de M. Caillaux.

Mme Gueydan prétend qu'elle a reçu un jour la visite de M. Vervoort qui venait lui demander les éléments d'une brochure qu'il désirait publier contre M. Caillaux.

M. Vervoort reconnaît qu'il eut une entrevue avec Mme Gueydan, mais il affirme que ce fut sur le désir de celle-ci.

« Nous envisageons, dit M. Vervoort, le moyen de causer un scandale à la veille du nouveau mariage de M. Caillaux. Je fis semblant d'abandonner dans le sillon de Mme Gueydan, mais aussitôt sorti de chez elle, j'allai

au ministère où je vis M. Duclos que j'avertis du danger qui menaçait M. Caillaux.»

Cette partie de la déclaration de M. Vervoort fut confirmée par M. Ducloux. M. Vervoort ajouta que loin de vouloir combattre M. Caillaux, il menait une campagne en sa faveur dans un petit journal dont il est directeur.

### AU MINISTÈRE DES COLONIES

Par arrêté du ministre des colonies en date du 31 mars 1914, ont été nommés : chef adjoint du cabinet du ministre, M. Pasquier, administrateur en 2<sup>e</sup> classe des services civils de l'Indochine ; Ferry, sous-chef de bureau à l'administration centrale des colonies.

### LE MINISTRE DE LA MARINE A TOULON

TOULON. — M. Gauthier, ministre de la marine, après avoir visité l'Arsenal et la Pyrotechnie maritime, a quitté Toulon pour se rendre dans l'Aude.

### LE RÈGLEMENT DES IMPÔTS

L'administration des finances vient de publier le règlement des impôts pour le mois de mars 1914.

### CHUTE D'UN AVIATEUR MILITAIRE

BESANCON. — Un monoplane piloté par le sous-officier Carnoy, du centre de Bron, construit par Vent, a capoté à quelques mètres seulement au-dessus du terrain de manœuvres de Dol.  
L'aviateur est sérieusement blessé à la tête.  
Le blessé a été transporté à l'hôpital.

ELECTIONS LEGISLATIVES

2e Circonscription du Havre

Les Réunions de M. Paul Cloarec

Candidat Républicain de Gauche

A la Salle Franklin

Le Comité de Concentration Républicain de ce Canton s'est réuni hier soir à la salle Franklin, sous la présidence de M. Lhéry...

M. Lhéry a présenté au comité M. Paul Cloarec, candidat dans la 2e circonscription du Havre. Il a lu une biographie et dit tout l'espoir que les républicains fonderaient en lui pour porter le drapeau de la République.

M. Cloarec remercie M. Lhéry des paroles flatteuses qu'il venait de lui adresser. Invité par les Comités républicains de gauche à poser sa candidature, il a accepté dans l'espoir de faire l'union des républicains.

Après cet appel à l'union, le candidat républicain expose à ses auditeurs les grandes lignes de son programme. Il donne notamment son adhésion à la loi de 3 ans, ne la considérant pas toutefois comme un dogme inamovible.

Les membres du Comité de concentration républicain du Canton, réunis le 6 avril, après avoir entendu le citoyen Cloarec dans l'exposé de son programme, ont décidé de se réunir le 20 avril.

ÉTRANGER

ANGLETERRE

La Réélection de M. Asquith

M. Asquith est entré hier matin à 7 heures, de retour d'East-Field, sa circonscription électorale. Les conservateurs ont définitivement renoncé au projet d'opposer une candidature à la cène, du fait de la crainte de fortifier le succès de la réélection.

RUSSIE

Les Commandes russes à l'Allemagne

L'initiative prise par la direction des commandes au ministère des voies et communications, tendant à écarter l'industrie allemande de la fourniture du matériel à la Russie, comme l'annonçait la Gazette de la Russie, serait également suivie.

ÉTATS-UNIS

Les Conclusions sur la Mort de Benton

On se rappelle que pour calmer l'émotion qui se produisit à l'annonce de la mort du sujet anglais Benton, le général Carranza, chef de la Commission de son choix de procéder à une enquête approfondie sur les circonstances de cette exécution.

On s'attendait à ce que le rapport dans lequel la Commission nommée par le général Carranza, fait connaître les résultats de son enquête. De ce document, il apparaît que Benton a été tué à la gare de Mamalichoch, entre les stations de Juárez et de Chihuahua, sur la ligne du Central mexicain.

Une querelle aurait éclaté entre Benton et le général Villa, dans le cabinet duquel il se trouvait. Le chef mexicain ordonna alors au major Fierro de conduire l'Anglais à la prison de Chihuahua et de faire en sorte qu'il soit biont mis en liberté.

Assisôit le meurtre commis, le cadavre, transporté hors du compartiment, fut attaché à un poteau télégraphique, où une escouade de soldats le cribla de balles. Ce fait est confirmé par les constatations auxquelles on a procédé lors de l'exhumation du corps.

Le rapport officiel, qui relate toutes les circonstances ci-dessus, déclare en terminant que le major Fierro est détenu pour répondre de ses actes.

INFORMATIONS

Un Duel au Sabre

A la suite d'un incident d'ordre privé, une rencontre au sabre a eu lieu hier matin à onze heures et demie, à la Grande-Rue, entre deux membres de la colonie polonaise à Paris, MM. W. Borkowski, assisté de MM. Porankiewicz et Kamiński, et M. L. Chwisicki, qui avait comme témoins MM. B. Dugowski et Dubos.

Ces messieurs se battaient aux conditions usitées dans leur pays, c'est-à-dire le cou, le bas-ventre et l'avant-bras droit protégés. Les armes, qui étaient des sabres légers du modèle italien n° 4, étaient aiguisés sur une longueur de 33 centimètres à partir de la pointe.

Après cet appel à l'union, le candidat républicain expose à ses auditeurs les grandes lignes de son programme. Il donne notamment son adhésion à la loi de 3 ans, ne la considérant pas toutefois comme un dogme inamovible.

Le Rallye aérien de Monaco

L'aviateur allemand Hirth, arrivé à Marseille dans l'après-midi de samedi, est reparti pour Monte-Carlo avec son passager hier matin, à huit heures cinquante-trois. Le vent soufflait violemment. A neuf heures dix l'aviateur est descendu à Tamaris, escalier récemment construit, mais une vague l'a fait capoter.

Double Exécution capitale. Hier matin a eu lieu à Vesoul la double exécution capitale de Kirstetter et de Piccinelli.

« Ce sont, a-t-il dit, les innocents qui sont décapités pendant que les malfaiteurs courent les rues. »

Il a mangé glotonnement du jambon, puis a allumé une pipe. Pendant ce temps, MM. Neville, substitut, juge, et M. Marvillet, avocat, pénitentiaire, ont prononcé la condamnation à la peine de mort de l'abbé Bellot, condamné à la prison, dans la cellule de Piccinelli.

festé son repentir. Il avait, il y a quelques jours, écrit à la veuve de sa victime : « L'officiel ma vie pour racheter ma faute. »

A l'issue de la cérémonie religieuse, les deux condamnés ont été livrés au bourreau. A ce moment, Piccinelli a interrogé Kirstetter au sujet de sa conduite.

Le Courrier de la Presse. Pouvoir recueillir dans les journaux du monde entier tout ce qui paraît sur un sujet quelconque, sur une question dont on aime à s'occuper, sur son commerce, son industrie, ses entreprises.

Chronique Locale

OBSERVATOIRE DE PARIS

Paris, 6 avril, 11 h. 15. Extrêmes barométriques : 67 millim. à Biarritz, 719 millim. à Dunkerque.

AU HAVRE (Centre de la Ville). A midi : 757 + 12. A minuit : 757 + 12.

PAR-ÇI, PAR-LÀ

La Guêrre

La Mode, cette souveraine impérieuse et fantasque dont les exigences cotoient souvent les limites du ridicule, la Mode vient de décorer la mort des guêrres.

Les « Petites A » normandes. Pour la cinquième fois, les « Petites A » laïques (des Associations d'anciens et d'actuels élèves des écoles publiques) de l'Académie de Caen vont tenir leurs assises.

Les « Petites A » et la formation du futur citoyen ; 2° les « Petites A » féminines et la préparation de la femme à son rôle social ; 3° le rôle de l'école dans le développement de l'éducation artistique ; 4° les « Petites A » et la mutualité de l'adolescence.

Elections Législatives

La Préfecture de la Seine-Inférieure a reçu les déclarations de candidatures suivantes : M. Abel Davillers, pour la 3e circonscription de Rouen.

Le moniteur maritime de notre place a appris hier, avec un vif regret, la mort d'un des plus actifs serviteurs des services télégraphiques de la Chambre de Commerce, M. Sauvaget, qui, après avoir occupé le poste de guetteur à Octeville-sur-Mer, était devenu depuis plusieurs années chef du service à l'établissement de la Hève, vient en effet de succomber.

Le moniteur maritime de notre place a appris hier, avec un vif regret, la mort d'un des plus actifs serviteurs des services télégraphiques de la Chambre de Commerce, M. Sauvaget, qui, après avoir occupé le poste de guetteur à Octeville-sur-Mer, était devenu depuis plusieurs années chef du service à l'établissement de la Hève, vient en effet de succomber.

Le moniteur maritime de notre place a appris hier, avec un vif regret, la mort d'un des plus actifs serviteurs des services télégraphiques de la Chambre de Commerce, M. Sauvaget, qui, après avoir occupé le poste de guetteur à Octeville-sur-Mer, était devenu depuis plusieurs années chef du service à l'établissement de la Hève, vient en effet de succomber.

Le moniteur maritime de notre place a appris hier, avec un vif regret, la mort d'un des plus actifs serviteurs des services télégraphiques de la Chambre de Commerce, M. Sauvaget, qui, après avoir occupé le poste de guetteur à Octeville-sur-Mer, était devenu depuis plusieurs années chef du service à l'établissement de la Hève, vient en effet de succomber.

rié, employé de chemin de fer à Dieppe, pour la 1re circonscription de Dieppe.

Conseil Général de la Seine-Inférieure

En exécution de sa délibération du 5 décembre 1913, relative à la forêt d'Er, le Conseil Général de la Seine-Inférieure se réunira en session extraordinaire à l'Hôtel de la Préfecture, le jeudi 9 avril courant, à 10 heures 1/2 du matin.

Œuvre de l'Hospitalité de Nuit

(Fondée par le PETIT HAVRE) Bénévoles affiliés publiés par décret du 14 février 1913 66, Rue Jacques-Louet - Le Havre

Table with 4 columns: Mois, Entrées, Nuits, Rations. Rows for Mars and Mois précédent.

Pendant les trois premiers mois de l'année 40 hommes ont été placés par les soins du Comité de l'Asile, savoir : 27 hommes de peine, 3 infirmes, 2 garde-malades, 2 corégés, 2 plongeurs, 2 garçons charbonniers, 1 courtier, 1 aide-cuisinier.

Les Congés de Moisson. M. Georges Bureau, député, vient d'adresser la lettre suivante à M. Magnin, sous-secrétaire d'Etat du ministère de la guerre :

Les charges de la nouvelle loi militaire ont été atténuées par une réglementation qui assure aux fils de cultivateurs ou employés à la culture des congés indispensables pendant la durée de la moisson.

Les cultivateurs dont je suis le mandataire se joignent à moi pour vous prier de vouloir bien donner toutes instructions utiles aux chefs de corps afin que les bénéficiaires de congés de moisson pour la Seine-Inférieure puissent jouir pleinement de ces congés dans la période comprise entre la fin juillet et le 20 août.

Les « Petites A » normandes. Pour la cinquième fois, les « Petites A » laïques (des Associations d'anciens et d'actuels élèves des écoles publiques) de l'Académie de Caen vont tenir leurs assises.

Les « Petites A » et la formation du futur citoyen ; 2° les « Petites A » féminines et la préparation de la femme à son rôle social ; 3° le rôle de l'école dans le développement de l'éducation artistique ; 4° les « Petites A » et la mutualité de l'adolescence.

Nécrologie

Le moniteur maritime de notre place a appris hier, avec un vif regret, la mort d'un des plus actifs serviteurs des services télégraphiques de la Chambre de Commerce, M. Sauvaget, qui, après avoir occupé le poste de guetteur à Octeville-sur-Mer, était devenu depuis plusieurs années chef du service à l'établissement de la Hève, vient en effet de succomber.

Le moniteur maritime de notre place a appris hier, avec un vif regret, la mort d'un des plus actifs serviteurs des services télégraphiques de la Chambre de Commerce, M. Sauvaget, qui, après avoir occupé le poste de guetteur à Octeville-sur-Mer, était devenu depuis plusieurs années chef du service à l'établissement de la Hève, vient en effet de succomber.

Le moniteur maritime de notre place a appris hier, avec un vif regret, la mort d'un des plus actifs serviteurs des services télégraphiques de la Chambre de Commerce, M. Sauvaget, qui, après avoir occupé le poste de guetteur à Octeville-sur-Mer, était devenu depuis plusieurs années chef du service à l'établissement de la Hève, vient en effet de succomber.

Le moniteur maritime de notre place a appris hier, avec un vif regret, la mort d'un des plus actifs serviteurs des services télégraphiques de la Chambre de Commerce, M. Sauvaget, qui, après avoir occupé le poste de guetteur à Octeville-sur-Mer, était devenu depuis plusieurs années chef du service à l'établissement de la Hève, vient en effet de succomber.

Le moniteur maritime de notre place a appris hier, avec un vif regret, la mort d'un des plus actifs serviteurs des services télégraphiques de la Chambre de Commerce, M. Sauvaget, qui, après avoir occupé le poste de guetteur à Octeville-sur-Mer, était devenu depuis plusieurs années chef du service à l'établissement de la Hève, vient en effet de succomber.

breux mouvements de la flotte commerciale comme de la marine de guerre, prêt à transporter aux intéressés les ordres les plus variés ou à noter les avis que les marins lui adressaient.

En maintes circonstances, son courage et son dévouement furent mis à l'épreuve. Que d'imprévus de tempêtes, tombés de nos falaises, ont reçu par ses soins des secours efficaces et combien lui sont reconnaissants de son intervention.

A sa famille, et notamment à Mlle Sanvaget, la dévouée institutrice de l'école laïque de Sainte-Adonne, nous adressons nos sentiments de condoléances.

Situation Agricole au 1er Avril

Seine-Inférieure. — Les pluies ininterrompues ont entravé de façon à peu près complète les travaux des champs. A la fin du mois, il n'avait pas encore été possible de recommencer les emblavures atteintes par les gelées, ni de commencer les semailles d'avoine.

Calvados. — L'humidité persistante nuit à toutes les cultures. Elle a retardé l'exécution des travaux agricoles de mars et la mise à l'herbe du bétail.

Evreux. — Les terres sont gorgées d'eau ; et les travaux extérieurs sont arrêtés. On ne peut faire les avoines. Les blés perdissent tout et en anrait eu à refaire. Dans le Vexin normand de nombreuses pièces ont été endommagées par les mulots.

Orne. — Les pluies abondantes et répétées ont été nuisibles aux récoltes en terre, surtout dans les sols argileux. On a dû interrompre les travaux de préparation pour les ensemencements de printemps. Les prairies basses sont inondées.

Manche. Le mois a été extrêmement pluvieux. La température qui s'élevait au moment des grandes fêtes d'équinoxe a occasionné de graves inondations. Un très grand nombre d'arbres, de saumiers surtout, ont été arrachés, des granges ont été démolies, des toitures enlevées. Les récoltes en terre n'ont heureusement pas trop souffert de ce mauvais temps.

Syndicat Général du Commerce et de l'Industrie. Le Syndicat général du Commerce et de l'Industrie nous communique la note suivante :

« M. Jules Siegfried nous avise que par certaines modifications, M. le ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes a pu faire avancer de 40 à 45 minutes l'heure de sortie des facteurs du Havre de la première distribution. »

La garantie des Cautionnements. Le Journal Officiel du 4 avril a publié la loi concernant la garantie des cautionnements des employés et ouvriers.

Transport des Cuiras

Le Journal Officiel vient d'enregistrer, pour les transports en petite vitesse sur les réseaux Etat, Nord, Paris à Lyon et à Méditerranée, Chemins de fer fédéraux suisses, des Alpes bernoises (Bern-Lötschberg-Simplon) et Chemins de fer de l'Etat italien, de la mise en application aux transports de peaux brutes, salées, sèches ou vertes de bœufs, buffles, chevaux, porcs, vaches et veaux, en poils », effectués de divers points de la destination des Finances à Paris, Dieppe, Rouen, Saint-Valéry-en-Caux, Le Havre, Honfleur, Trouville-Deauville et Caen, des prix de transit inscrits dans le tarif international franco-italien — § 27 — groupe 8, pour les envois de l'espèce au départ des ports français précités à destination de l'Italie, par wagon chargé d'au moins 3,000 ou 10,000 kilogrammes, ou payant pour l'un de ces poids.

Les nouvelles dispositions sont entrées en vigueur le 1er avril 1914.

Fermeture des Banques

Les Etablissements de Crédit dont les noms suivent fermeront leurs Bureaux et Caisses à trois heures, les jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 avril :

BANQUE DE MULHUSE BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE CRÉDIT LYONNAIS SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Chez les Enfants de l'Orne

Pour cloôturer dignement une saison d'hiver particulièrement brillante, la grande Société régionaliste « Les Enfants de l'Orne » avait organisé samedi une soirée familiale, dans les salons de la Grande Taverne.

Tous les membres étaient conviés à cette fête, dont le succès fut honnêtement célébré par les organisateurs et aux dirigeants de ce groupement : MM. Leconte, président ; Allard, vice-président et secrétaire ; Dely et Lambert, membres du Comité d'organisation des fêtes, et Vastine, trésorier adjoint, qui faisaient également les honneurs de cette réunion intime.

Le programme comprenait d'abord une sauterie, et, vers minuit, après la première partie du bal, eut lieu un intermède concertant.

Plusieurs sociétaires dévoués y prêtèrent leur concours : Mlle Marguerite Allard et Dely, MM. Ernest Meunier et Truphiaux, pour ne citer que les principaux, se firent chaleureusement applaudir.

Une mention particulière doit être adressée à M. Maurice Besson, pianiste, et à M. Maurice Besson, pianiste. Entre deux danses, des quêtes furent faites au profit de la Société par Mlles Marguerite Allard et Truphiaux, accompagnées par MM. Bonneville et Laurent.

De cette fête charmante, tous les assistants gardèrent le souvenir d'une soirée agréable et passée en compagnie des amis de la Société des Enfants de l'Orne.

Bonne Renommée vaut mieux...

Le proverbe a raison : ne vaut-il pas mieux, en effet, avoir confiance dans un produit que, depuis de longues années, tout le monde connaît et proclame excellent, plutôt que de tenter l'aventure en prenant une imitation sur une recommandation trop souvent intéressée.

Si les grandes Marques industrielles et commerciales jouissent d'une vogue sans cesse croissante, cela vient de ce que le public a toujours trouvé son avantage à se couvrir de la garantie qu'offrent les produits qu'elles fabriquent, et qui sait que ces maisons réputées ne tentent jamais de tromper leur clientèle et que leurs marchandises de qualité supérieure et d'une irréprochable fraîcheur.

Retour de son premier voyage aux Antilles, le steamer Haiti est arrivé hier dans notre port. Il est allé s'acoster dans le canal de Fancerville, où quatorze passagers ont été débarqués à Bourdeaux.

Le steamer français Formosa, de la Compagnie Générale de Transports maritimes, de Marseille, a quitté ce port dimanche à destination du Havre.

Le steamer français Marquise-de-Lubersac, venant de Rouen qui avait signalé à Douvres qu'il avait subi des avaries dans sa machine, est arrivé à Harlepool le 3 avril.

Le steamer allemand Zanzibar, allant de Hambourg et du Havre à Madagascar, qui avait relâché à Gibraltar, à la suite de son échouement, est arrivé à Marseille le 4 avril.

L'Amiral-Latouche-Tréville

Le steamer français Amiral-Latouche-Tréville, de la Société des Chargeurs Réunis, qui, au cours de son voyage en Indo-Chine, avait touché un rocher en arrivant à Marseille le 13 mars, a terminé ses réparations et a continué son voyage le 3 avril.

Le Désastre de Terre-Neuve

Le navire Erik, qui faisait la chasse au phoque sur les bancs de Terre-Neuve, est arrivé à Saint-Jean. Il n'apporte aucune nouvelle du vapeur Southern-Cross, disparu depuis plus de huit jours.

Les deux navires étaient encore ensemble le jeudi 26 mars. Le Southern-Cross, ayant très plus de dix-sept mille phoques, avait à bord un cargaison extrêmement lourde, et il est probable, d'après les dires du capitaine Martin, de l'Erik, que le navire est perdu corps et biens.

Les autres navires arrivés à Saint-Jean donnent des renseignements identiques. Aucun d'eux n'a éprouvé le plus de dommages depuis le 28 mars.

L'Esprit des Autres

Bébé est au lit, souffrant de violentes douleurs abdominales. Mon pauvre chéri, lui dit une amie de la maison, comment as-tu attrapé ce vilain bobo ?

Bébé, d'une voix dolente : — Voilà ! ma petite sœur et moi, on jouait à qui mangerait le plus de bonbons et j'ai gagné !

Mes enfants, dit le maître à ses élèves, vous devriez prendre la bonne habitude de vous servir indifféremment des deux mains. Avec un peu de pratique, vous arriverez à faire aussi bien avec la main gauche que vous faites avec la main droite.

Vraiment ? répond un boniste au fond de la classe. Essayez donc de mettre votre main gauche dans la poche droite de votre pantalon.

LA FEMME DE MONSIEUR LE DUC

PAR CONSTANT GUÉROULT

PREMIÈRE PARTIE

La Comédie du Mariage

— Et son mari ?

— Son mari, elle le méconnaît, elle ne sait pas l'apprécier. Vu ses goûts, ses instincts, son genre d'existence, elle a trouvé là ce qu'on appelle la pie au nid ; c'est un mari providentiel, et on ferait tout Paris, la France et l'étranger avant d'en trouver un qui lui convienne aussi parfaitement.

— C'est absolument cela, et tu en seras tout à fait convaincu tout à l'heure quand je t'aurai conté certaine petite histoire... Mais que se passait-il donc entre elle et notre ami Albert ? On dirait que les cartes se brouillent.

— Bref, dit Marcel en riant, elles appartiennent à deux races absolument distinctes, aussi différentes entre elles que le pur sang arabe et l'obscur cheval de fiacre.

— C'est absolument cela, et tu en seras tout à fait convaincu tout à l'heure quand je t'aurai conté certaine petite histoire... Mais que se passait-il donc entre elle et notre ami Albert ? On dirait que les cartes se brouillent.

ou éclatent si clairement la bonté, la loyauté, la franchise, ou tout est éclairé et lumineux, comme chez toutes les grandes et nobles natures dont l'âme n'a rien à dissimuler, à dissimuler à ces deux femmes appartenant à la même race. Ce qui passionne cette fille du peuple révolte la délicatesse de cette châsse et fière patriote, et l'homme qui a toutes les sympathies de l'une ne soulèverait chez l'autre que le dédain et le dégoût.

— Bref, dit Marcel en riant, elles appartiennent à deux races absolument distinctes, aussi différentes entre elles que le pur sang arabe et l'obscur cheval de fiacre.

— C'est absolument cela, et tu en seras tout à fait convaincu tout à l'heure quand je t'aurai conté certaine petite histoire... Mais que se passait-il donc entre elle et notre ami Albert ? On dirait que les cartes se brouillent.

— Savez-vous, Monsieur, lui dit-elle, que vous ne convenez pas moi sur un ton qui ne me convient pas !

— Cela tient peut-être à ce qu'il y a entre vous et moi quelque chose que vous connaissez trop, répliqua froidement le jeune homme en jetant du côté du capitaine un regard significatif.

— Toujours des insinuations colomniennes, dit Camille avec un mélange de tristesse et de dédain, et pourtant vous me connaissez, vous avez pu m'apprécier par vous-même lorsque, malgré mes prières, mes supplications, vous m'avez poursuivie

jusque chez moi, abusant du sentiment de délicatesse qui m'empêchait de vous fermer la porte ; vous savez mieux que personne comment le malheur est arrivé ; vous savez que la violence seule...

— Ici, elle fut arrêtée par un sanglot étouffé. Albert eut peine à comprimer un sourire.

— D'ailleurs, reprit-elle, ma vie est un grand jour. Je suis si triste en ce moment, si accablée par le sentiment de ma faute, que je passe toutes mes journées renfermée chez moi.

— Oui, en robe de chambre, je le sais, et si bien renfermée que vous ne m'ouvrez même plus aux heures où j'étais admis chez vous ; double mystère dont je serais bien curieux d'avoir l'explication.

— La physionomie de la jeune femme changea tout à coup.

— Un éclair de colère s'alluma dans ses yeux, ses traits prirent une expression de dureté qui la transforma brusquement, et ce fut d'une voix sèche et rude qu'elle dit à Albert :

— Et peut-être y réussira-t-elle ; elle est capable de tout et de beaucoup plus encore. Quelle que soit ton expérience de la vie, tu ne peux même pas soupçonner ce que c'est que cette femme, et c'est te rendre un véritable service que de te faire connaître ce type prodigieux, extraordinaire en son genre.

— Mon cher ami, reprit Gontran, c'est une étude que nous faisons là ensemble, l'étude d'une monstruosité morale qu'il est bon de connaître pour l'éviter si on la rencontre un jour. J'avais commis la sottise de l'aimer sérieusement, et la sottise plus grande encore de lui exprimer mon amour dans les termes les plus exaltés, les plus enthousiastes, ignorant que ses instincts et ses sentiments ne s'arrangeaient nullement de cette passion de poète, comme je l'appris bientôt quand je connus l'objet de ses véritables sympathies. Je le connaissais déjà, j'avais rencontré deux fois chez elle, mais sans concevoir le moindre soupçon, tant il était vieux, laid, vulgaire et trivial.

— Comment ! cet homme était ton rival ? — Heureux ! — Oh ! — La tache originelle ! tout le mystère de cette monstrueuse anomalie est là, Camille est le fils d'un marchand de vin de la rue du Temple, qui avait eu l'idée de joindre à son industrie un cabinet particulier établi au-dessus de sa boutique.

— Ingrat ! murmura-t-elle, me traiter de la sorte au moment même où cédant enfin à une passion qui me mégarde et me perdrait tout à fait, j'allais vous donner cette preuve d'amour que vous m'avez si souvent demandée !

— Je ne sais si je me trompe, dit Marcel, mais il me semble que le démon est en train de prendre notre ami dans ses filets.

— Je ne sais si je me trompe, dit Marcel, mais il me semble que le démon est en train de prendre notre ami dans ses filets.

LE MEILLEUR DENTIFRICE BADIANOL

Osswald 40, rue Casimir-Perier

Conférences et Cours Institut International pour la diffusion des Expériences Sociales

NE RIEN ACHETER sans Visiter la Succursale des GRANDS MAGASINS DUFAYEL

Le Chalutier Aste L'Asie, deuxième des grands chalutiers à vapeur construits aux chantiers Normand

THÉÂTRES & CONCERTS Théâtre-Cirque Omnia CINEMA OMNIA PATHÉ

L'ordre du jour permanent des travaux de la Section Havraise de l'Institut International pour la Diffusion des Expériences Sociales

Faits Divers Découverte d'un Noyé Hier matin, vers huit heures et demie, M. Jénot, commissaire de police de la 6e section

Folies-Bergère RIREE! RIREE! La Patate, vaudeville militaire 2 tableaux, DELPIERRE, rôle de La Patate

Cours gratuits de Photographie. Ce soir, à 9 heures, à la Société Havraise de Photographie

Grand Cinéma Gaumont Aujourd'hui mardi 7 avril, à 8 h. 3/4. Magnifique programme de cinématographie

Au Pays des Lits Clos Scène Bretonne Grand drame de la série artistique Gaumont

Chronique Régionale Une Fillette Brulée A Fécamp Le quartier du Port a été mis en émoi lundi après-midi par un grave accident

CONFITURES D'ORANGES FABRIQUÉES PAR PICON & Co

LA MAIN DANS L'OMBRE Dramatique interprété par les meilleurs artistes des Théâtres Gaumont

TRIBUNAUX Tribunal Correctionnel du Havre Audience du 6 Avril Présidence de M. TASSARD, vice-président

Chronique Régionale Une Fillette Brulée A Fécamp Le quartier du Port a été mis en émoi lundi après-midi par un grave accident

Chronique Régionale Rouelles Résultats de l'adjudication de travaux pour l'année 1914

Chronique Régionale Rouen Enlèvement par la bourgeoisie - Hier matin, vers dix heures un quart, un jeune ouvrier

Un Blessé original Vers trois heures, hier matin, le brigadier de service au poste de la Ville, voyait arriver un nommé Maurice Guillaume

Block-Notes de la Danse Société des Sauveteurs de la Ville et de l'arrondissement du Havre

TRIBUNAUX Tribunal Correctionnel du Havre Audience du 6 Avril Présidence de M. TASSARD, vice-président

Chronique Régionale Une Fillette Brulée A Fécamp Le quartier du Port a été mis en émoi lundi après-midi par un grave accident

Chronique Régionale Rouelles Résultats de l'adjudication de travaux pour l'année 1914

Chronique Régionale Rouen Enlèvement par la bourgeoisie - Hier matin, vers dix heures un quart, un jeune ouvrier

Table with columns for financial results, including 'TIRAGES FINANCIERS' and 'Crédit Foncier de France'.

ACCIDENT D'AUTOMOBILE Le 26 mars derniers, les époux Lalcade, marcheurs à Harfleur, revenaient en voiture de Mélamare

Chronique Régionale Une Fillette Brulée A Fécamp Le quartier du Port a été mis en émoi lundi après-midi par un grave accident

Chronique Régionale Rouelles Résultats de l'adjudication de travaux pour l'année 1914

Chronique Régionale Rouen Enlèvement par la bourgeoisie - Hier matin, vers dix heures un quart, un jeune ouvrier

AVIS Monsieur Auguste LETELLIER, informe le public qu'il est propriétaire de l'Hotel Le Jardin d'iver, 17, rue de Sainte-Adresse

Crédit Foncier de France Communales 1879 Le numéro 917,800 est remboursé par 100,000 francs

ENTOLAGE Le 8 février dernier, un noctambule se promenait rue de Paris, vers 10 heures du soir

Chronique Régionale Une Fillette Brulée A Fécamp Le quartier du Port a été mis en émoi lundi après-midi par un grave accident

Chronique Régionale Rouelles Résultats de l'adjudication de travaux pour l'année 1914

Chronique Régionale Rouen Enlèvement par la bourgeoisie - Hier matin, vers dix heures un quart, un jeune ouvrier

Au Cinéma M. Edmond Dessaux, âgé de trente-cinq ans, demeurant rue Jacques-Loué, 40, nous a écrit un escalier du Théâtre-Cirque Omnia

Table with columns for financial results, including 'Crédit Foncier de France' and 'Communes 1890'.

ENTOLAGE Le 8 février dernier, un noctambule se promenait rue de Paris, vers 10 heures du soir

Chronique Régionale Une Fillette Brulée A Fécamp Le quartier du Port a été mis en émoi lundi après-midi par un grave accident

Chronique Régionale Rouelles Résultats de l'adjudication de travaux pour l'année 1914

Chronique Régionale Rouen Enlèvement par la bourgeoisie - Hier matin, vers dix heures un quart, un jeune ouvrier

Soupeonné Étant aperçu qu'il lui manquait vingt-cinq francs dans sa caisse, M. Dubruille, marchand de fromages, demeurant place du Vieux-Marché

Table with columns for financial results, including 'Crédit Foncier de France' and 'Communes 1891'.

ENTOLAGE Le 8 février dernier, un noctambule se promenait rue de Paris, vers 10 heures du soir

Chronique Régionale Une Fillette Brulée A Fécamp Le quartier du Port a été mis en émoi lundi après-midi par un grave accident

Chronique Régionale Rouelles Résultats de l'adjudication de travaux pour l'année 1914

Chronique Régionale Rouen Enlèvement par la bourgeoisie - Hier matin, vers dix heures un quart, un jeune ouvrier

Soupeonné Étant aperçu qu'il lui manquait vingt-cinq francs dans sa caisse, M. Dubruille, marchand de fromages, demeurant place du Vieux-Marché

Table with columns for financial results, including 'Crédit Foncier de France' and 'Communes 1891'.

ENTOLAGE Le 8 février dernier, un noctambule se promenait rue de Paris, vers 10 heures du soir

Chronique Régionale Une Fillette Brulée A Fécamp Le quartier du Port a été mis en émoi lundi après-midi par un grave accident

Chronique Régionale Rouelles Résultats de l'adjudication de travaux pour l'année 1914

Chronique Régionale Rouen Enlèvement par la bourgeoisie - Hier matin, vers dix heures un quart, un jeune ouvrier

Soupeonné Étant aperçu qu'il lui manquait vingt-cinq francs dans sa caisse, M. Dubruille, marchand de fromages, demeurant place du Vieux-Marché

Table with columns for financial results, including 'Crédit Foncier de France' and 'Communes 1891'.

ENTOLAGE Le 8 février dernier, un noctambule se promenait rue de Paris, vers 10 heures du soir

Chronique Régionale Une Fillette Brulée A Fécamp Le quartier du Port a été mis en émoi lundi après-midi par un grave accident

Chronique Régionale Rouelles Résultats de l'adjudication de travaux pour l'année 1914

Chronique Régionale Rouen Enlèvement par la bourgeoisie - Hier matin, vers dix heures un quart, un jeune ouvrier

Soupeonné Étant aperçu qu'il lui manquait vingt-cinq francs dans sa caisse, M. Dubruille, marchand de fromages, demeurant place du Vieux-Marché

Table with columns for financial results, including 'Crédit Foncier de France' and 'Communes 1891'.

ENTOLAGE Le 8 février dernier, un noctambule se promenait rue de Paris, vers 10 heures du soir

Chronique Régionale Une Fillette Brulée A Fécamp Le quartier du Port a été mis en émoi lundi après-midi par un grave accident

Chronique Régionale Rouelles Résultats de l'adjudication de travaux pour l'année 1914

Chronique Régionale Rouen Enlèvement par la bourgeoisie - Hier matin, vers dix heures un quart, un jeune ouvrier

Soupeonné Étant aperçu qu'il lui manquait vingt-cinq francs dans sa caisse, M. Dubruille, marchand de fromages, demeurant place du Vieux-Marché

Table with columns for financial results, including 'Crédit Foncier de France' and 'Communes 1891'.

ENTOLAGE Le 8 février dernier, un noctambule se promenait rue de Paris, vers 10 heures du soir

Chronique Régionale Une Fillette Brulée A Fécamp Le quartier du Port a été mis en émoi lundi après-midi par un grave accident

Chronique Régionale Rouelles Résultats de l'adjudication de travaux pour l'année 1914

Chronique Régionale Rouen Enlèvement par la bourgeoisie - Hier matin, vers dix heures un quart, un jeune ouvrier

Soupeonné Étant aperçu qu'il lui manquait vingt-cinq francs dans sa caisse, M. Dubruille, marchand de fromages, demeurant place du Vieux-Marché

Table with columns for financial results, including 'Crédit Foncier de France' and 'Communes 1891'.

ENTOLAGE Le 8 février dernier, un noctambule se promenait rue de Paris, vers 10 heures du soir

Chronique Régionale Une Fillette Brulée A Fécamp Le quartier du Port a été mis en émoi lundi après-midi par un grave accident

Chronique Régionale Rouelles Résultats de l'adjudication de travaux pour l'année 1914

Chronique Régionale Rouen Enlèvement par la bourgeoisie - Hier matin, vers dix heures un quart, un jeune ouvrier

Soupeonné Étant aperçu qu'il lui manquait vingt-cinq francs dans sa caisse, M. Dubruille, marchand de fromages, demeurant place du Vieux-Marché

Table with columns for financial results, including 'Crédit Foncier de France' and 'Communes 1891'.

ENTOLAGE Le 8 février dernier, un noctambule se promenait rue de Paris, vers 10 heures du soir

Chronique Régionale Une Fillette Brulée A Fécamp Le quartier du Port a été mis en émoi lundi après-midi par un grave accident

Chronique Régionale Rouelles Résultats de l'adjudication de travaux pour l'année 1914

Chronique Régionale Rouen Enlèvement par la bourgeoisie - Hier matin, vers dix heures un quart, un jeune ouvrier

Soupeonné Étant aperçu qu'il lui manquait vingt-cinq francs dans sa caisse, M. Dubruille, marchand de fromages, demeurant place du Vieux-Marché

Table with columns for financial results, including 'Crédit Foncier de France' and 'Communes 1891'.

ENTOLAGE Le 8 février dernier, un noctambule se promenait rue de Paris, vers 10 heures du soir

Chronique Régionale Une Fillette Brulée A Fécamp Le quartier du Port a été mis en émoi lundi après-midi par un grave accident

Chronique Régionale Rouelles Résultats de l'adjudication de travaux pour l'année 1914

Chronique Régionale Rouen Enlèvement par la bourgeoisie - Hier matin, vers dix heures un quart, un jeune ouvrier

très vives, soit en uni, soit à mille raies, ou fleuri de bouquets imprimés sur chaîne, et mélangé alors à un taffetas uni de la teinte du fond. Il va sans dire que ces taffetas de haute nouveauté n'ont, heureusement, que des affinités très lointaines avec ceux d'antretrois; délicieux-ment, souples, moelleux, fluides, ils se comportent admirablement aux fusions actuellement en faveur, dans lesquels les peintures, les draperies, les basques plissées, tricotées ou froncées, les volants, les ruyettes, jouent un rôle des plus importants.

Avec les taffetas pékinés de fines rayures blanches et bleues, blanches et roses ou carise, on fera de charmantes robes de jeunes filles.

Les taffetas imprimés sur chaînes s'emploieront pour composer des toilettes du soir ou des robes d'après-midi élégantes, selon que le fond sera clair ou foncé.

A côté des taffetas unis, des taffetas glacés, voici les taffetas rayés, filotés; puis les taffetas quadrillés, les taffetas algériens, les taffetas croisés, et les taffetas à petits bouquets d'une grande et spéciale d'un charme si vieillot. Toutes ces fantaisies correspondent à chaque degré de notre élégance et peuvent nous servir à composer une gamme variée de toilettes d'été.

Malgré ces écarts dithyrambiques adressés au taffetas, malgré sa souplesse, prévenons nous les lectrices que c'est une étoffe toujours un peu *bourgeoise*, les personnes très minces pourront seules l'adopter.

Communications Diverses

Ecole Pratique d'Industrie et de Commerce de Jeunes Filles. - Hier après-midi, dans la salle de l'Hôtel de Ville, il a été procédé, à la fois et de suite, à l'adjudication des travaux de construction de la nouvelle Ecole pratique d'Industrie et de Commerce de jeunes filles qui s'élèvera sur le terrain sis rues Jules-Lévesque, Fichet et Bonivert.

Les opérations ont été présidées par M. Morgand, adjoint au maire, qui entouré de MM. de Launay, conseiller municipal; de Clerfayt, architecte des bâtiments communaux; Roulet, contrôleur général des comptabilités.

Les travaux qui ont été adjugés, dont le montant s'élève à 473.500 fr., comprennent six lots qui ont été ainsi attribués:

- 1er Lot. - Terrasse, maçonnerie, carrelage, canalisation à l'épave, 209,700 fr. - Offrant: MM. William Godard, au Havre, un rabais de 7.300 0/0; Maurice Letroux, du Havre, 8.300 0/0; M. Letroux adjudicataire.
2e Lot. - Charpente en fer, ferronnerie, serrurerie, quincaillerie (102,900 fr.). - Offrant: M. Zigler et Co, du Havre, un rabais de 2 0/0; Gilles, du Havre, 8.200 0/0; Ed. Tois frères, de Rouen, 3 0/0; Lucien Vétel, de Rouen, 2 0/0; Laporte, du Havre, 10.200 0/0; Desprez de Gésinville, du Havre, 20 0/0.
3e Lot. - Charpente en bois, 28,800 francs: Pas de soumissionnaire.
4e Lot. - Couverture, plomberie d'eau, robinetterie, fontainerie et appareils sanitaires plomberie de gaz et zingage, 42,400 francs: Offrant: MM. Corciat, du Havre, un rabais de 18 0/0; Sollier et Co de Paris, 12 0/0; J. Cornuelle, du Havre, 10 0/0; Bouchier, du Havre, 13,100 0/0; E. Leroy, du Havre, 10 0/0; Dudouin de Paris, 23,300 0/0; Emile Binet, du Havre, 11 0/0.
5e Lot. - Menuiserie et parquets, 53,400 fr. - Offrant: MM. Victor Lucas fils, du Havre, 14 0/0; Hauguel fils, de Paris, 14 0/0; Charles dit Dubreuil, de Sotteville-les-Rouges, 10 0/0; J. Gruel, du Havre, 13 0/0; M. Achille Sautrel, du Havre, 28 0/0; Gabriel Sautrel, du Havre, 20 0/0; L. Leunay, du Havre, 28 0/0.
6e Lot. - Peinture, 40,200 francs. - Offrant: MM. Marcel Vétel, du Havre, un rabais de 27 0/0; Pignat, du Havre, 23 0/0; Paul Dejardin, de Caen, 38 0/0; Paul Peiffère, de Rouen, 10 0/0; André Gellier, du Havre, 37 0/0; la Société ouvrière La Vigilante, Armentières, 43 0/0; M. Achille Sautrel, du Havre, 28 0/0; Gabriel Sautrel, du Havre, 20 0/0; L. Leunay, du Havre, 28 0/0.
La Société ouvrière La Vigilante, d'Armentières (Nord), est déclarée adjudicataire.

Statistique du Travail. - Des renseignements divers fournis par les Conseils de prud'hommes et Associations patronales et représentés par le Directeur du Ministère du Travail, nous extrayons les suivants qui intéressent notre région:

A Caen, dans le bâtiment, le travail, comme l'an dernier, a été très abondant; on ne faisait plus que de réparer les machines et les outils, les salaires, toujours très fermes, seraient plutôt en augmentation. Depuis de longues années, dit ce syndicat, le chômage est inconnu dans l'industrie du bâtiment du Havre; les salaires augmentent régulièrement de 0 fr. 05 par an.

A Lisieux, dans la même corporation (81 établissements, 600 ouvriers), le travail était abondant; il y a eu chômage pour un grand nombre d'ouvriers à cause de gèlées.

D'après le Conseil de prud'hommes de Lisieux, le chômage était évalué à environ 5 p. 100 dans la semaine et le lin et l'on faisait, 10 heures; dans le bâtiment et dans les chaussures, on faisait 11 heures, sans chômage.

A Evreux. - Dans la maréchalerie (68 établissements, 140 ouvriers), on a fait 66 heures par semaine et l'activité n'a pas varié; les salaires sont toujours de 0 fr. 35 à 0 fr. 60 par mois, le teneur de pied, couché et nourri, et 70 et 75 francs le ferret.

A Port-Audemer. - Chez les tanneurs (16 et 200 ouvriers), le travail a été moins abondant qu'en 1913, même époque.

A Vernon. - Chez les horticulteurs, au nombre de 40 syndicats, le travail a été moins abondant qu'en 1913, même époque; on a fait 90 heures et les salaires seraient en hausse.

D'autre part, les renseignements livrés par les syndicats ouvriers sont pués par le même bulletin:

- CALVADOS
A Caen. - Ouvriers du port, 0 0/0, 60 heures.
A Grandcamp. - Marins (mixtes), 0 0/0, travail non satisfaisant.
A Lisieux. - Bâtiments, 0 0/0, 42 h.
A Trouville. - Bâtiments, 0 0/0, 48 h.
A Virv. - Graniériers, 0 0/0.
EURE
A Evreux. - Industrie textile: 60 heures.
A Vernon. - Bâtiment: 0 0/0, 54 heures.
SEINE INFÉRIEURE
A Rouen. - Typographes: travail satisfaisant, 54 h.; coupeurs-tailleurs: 5 0/0, 48 h.; bâtiment, 5 0/0, 54 h. (chambre syndicale), 45 0/0, 60 h. (syndicat); 0 0/0, 0 0/0, travail satisfaisant.
A Bobec. - Cotonniers: 0 0/0, 60 h.
A Deville. - Graveurs-molleteurs: 0 0/0, 60 h.
A Dieppe. - Bâtiment: 0 0/0, 54 h.
A Etretat. - Employés de commerce et d'industrie: 0 0/0, 60 h.
A Fécamp. - Maçons: 7 0/0, 50 h.; comptables et employés: 0 0/0, travail satisfaisant.
A Havre. - Matres d'hôtels navigateurs: 35 0/0, travail non satisfaisant; mélangistes: 13 0/0, 72 h.; capitaines au long-cours: 6 3 0/0; capitaines au cabotage: 6 0/0; charbonniers du port (rue Palmyr): 10 0/0, 40 h.; employés auxiliaires du commerce: 33 0/0, travail non satisfaisant.
A Romesnil. - Verriers: 0 0/0, 60 h.
A Yvetot. - Chapeliers: 0 0/0, 50 h.

Concours pour Accoréonistes. - La Fédération Internationale des Sociétés accoréonistes; organise un grand concours international de solistes accoréonistes, qui aura lieu à Lille en 1915.

Ce concours, premier de ce genre en France et à l'étranger, groupera un grand nombre de concurrents.

La Fédération organise aussi un concours d'aptitude musicale et accoréonique qui aura lieu à Lille, en France, en septembre prochain, le même jour que le Congrès.

Les solistes fédérés ou non, peuvent, dès ce jour, se faire inscrire et prendre tous renseignements à ce sujet, chez M. G. Létréguilly, secrétaire de la Société musicale des accoréonistes, rue Labedoyère, 52.

Place Danton (Fête du Roy d'Yvetot). - Le Comité a l'honneur de rappeler à MM. les forains que le tirage au sort pour les places, aura lieu mardi 7 avril, à 3 heures du soir, au domicile de M. Fourré, trésorier.

Concours pour Accoréonistes. - La Fédération Internationale des Sociétés accoréonistes; organise un grand concours international de solistes accoréonistes, qui aura lieu à Lille en 1915.

Ce concours, premier de ce genre en France et à l'étranger, groupera un grand nombre de concurrents.

La Fédération organise aussi un concours d'aptitude musicale et accoréonique qui aura lieu à Lille, en France, en septembre prochain, le même jour que le Congrès.

Les solistes fédérés ou non, peuvent, dès ce jour, se faire inscrire et prendre tous renseignements à ce sujet, chez M. G. Létréguilly, secrétaire de la Société musicale des accoréonistes, rue Labedoyère, 52.

Place Danton (Fête du Roy d'Yvetot). - Le Comité a l'honneur de rappeler à MM. les forains que le tirage au sort pour les places, aura lieu mardi 7 avril, à 3 heures du soir, au domicile de M. Fourré, trésorier.

Concours pour Accoréonistes. - La Fédération Internationale des Sociétés accoréonistes; organise un grand concours international de solistes accoréonistes, qui aura lieu à Lille en 1915.

Ce concours, premier de ce genre en France et à l'étranger, groupera un grand nombre de concurrents.

La Fédération organise aussi un concours d'aptitude musicale et accoréonique qui aura lieu à Lille, en France, en septembre prochain, le même jour que le Congrès.

Les solistes fédérés ou non, peuvent, dès ce jour, se faire inscrire et prendre tous renseignements à ce sujet, chez M. G. Létréguilly, secrétaire de la Société musicale des accoréonistes, rue Labedoyère, 52.

Place Danton (Fête du Roy d'Yvetot). - Le Comité a l'honneur de rappeler à MM. les forains que le tirage au sort pour les places, aura lieu mardi 7 avril, à 3 heures du soir, au domicile de M. Fourré, trésorier.

Concours pour Accoréonistes. - La Fédération Internationale des Sociétés accoréonistes; organise un grand concours international de solistes accoréonistes, qui aura lieu à Lille en 1915.

Ce concours, premier de ce genre en France et à l'étranger, groupera un grand nombre de concurrents.

La Fédération organise aussi un concours d'aptitude musicale et accoréonique qui aura lieu à Lille, en France, en septembre prochain, le même jour que le Congrès.

Les solistes fédérés ou non, peuvent, dès ce jour, se faire inscrire et prendre tous renseignements à ce sujet, chez M. G. Létréguilly, secrétaire de la Société musicale des accoréonistes, rue Labedoyère, 52.

Place Danton (Fête du Roy d'Yvetot). - Le Comité a l'honneur de rappeler à MM. les forains que le tirage au sort pour les places, aura lieu mardi 7 avril, à 3 heures du soir, au domicile de M. Fourré, trésorier.

Concours pour Accoréonistes. - La Fédération Internationale des Sociétés accoréonistes; organise un grand concours international de solistes accoréonistes, qui aura lieu à Lille en 1915.

Ce concours, premier de ce genre en France et à l'étranger, groupera un grand nombre de concurrents.

La Fédération organise aussi un concours d'aptitude musicale et accoréonique qui aura lieu à Lille, en France, en septembre prochain, le même jour que le Congrès.

Les solistes fédérés ou non, peuvent, dès ce jour, se faire inscrire et prendre tous renseignements à ce sujet, chez M. G. Létréguilly, secrétaire de la Société musicale des accoréonistes, rue Labedoyère, 52.

Place Danton (Fête du Roy d'Yvetot). - Le Comité a l'honneur de rappeler à MM. les forains que le tirage au sort pour les places, aura lieu mardi 7 avril, à 3 heures du soir, au domicile de M. Fourré, trésorier.

Concours pour Accoréonistes. - La Fédération Internationale des Sociétés accoréonistes; organise un grand concours international de solistes accoréonistes, qui aura lieu à Lille en 1915.

Ce concours, premier de ce genre en France et à l'étranger, groupera un grand nombre de concurrents.

La Fédération organise aussi un concours d'aptitude musicale et accoréonique qui aura lieu à Lille, en France, en septembre prochain, le même jour que le Congrès.

Les solistes fédérés ou non, peuvent, dès ce jour, se faire inscrire et prendre tous renseignements à ce sujet, chez M. G. Létréguilly, secrétaire de la Société musicale des accoréonistes, rue Labedoyère, 52.

Place Danton (Fête du Roy d'Yvetot). - Le Comité a l'honneur de rappeler à MM. les forains que le tirage au sort pour les places, aura lieu mardi 7 avril, à 3 heures du soir, au domicile de M. Fourré, trésorier.

Concours pour Accoréonistes. - La Fédération Internationale des Sociétés accoréonistes; organise un grand concours international de solistes accoréonistes, qui aura lieu à Lille en 1915.

Ce concours, premier de ce genre en France et à l'étranger, groupera un grand nombre de concurrents.

La Fédération organise aussi un concours d'aptitude musicale et accoréonique qui aura lieu à Lille, en France, en septembre prochain, le même jour que le Congrès.

Les solistes fédérés ou non, peuvent, dès ce jour, se faire inscrire et prendre tous renseignements à ce sujet, chez M. G. Létréguilly, secrétaire de la Société musicale des accoréonistes, rue Labedoyère, 52.

Place Danton (Fête du Roy d'Yvetot). - Le Comité a l'honneur de rappeler à MM. les forains que le tirage au sort pour les places, aura lieu mardi 7 avril, à 3 heures du soir, au domicile de M. Fourré, trésorier.

Concours pour Accoréonistes. - La Fédération Internationale des Sociétés accoréonistes; organise un grand concours international de solistes accoréonistes, qui aura lieu à Lille en 1915.

Ce concours, premier de ce genre en France et à l'étranger, groupera un grand nombre de concurrents.

La Fédération organise aussi un concours d'aptitude musicale et accoréonique qui aura lieu à Lille, en France, en septembre prochain, le même jour que le Congrès.

Les solistes fédérés ou non, peuvent, dès ce jour, se faire inscrire et prendre tous renseignements à ce sujet, chez M. G. Létréguilly, secrétaire de la Société musicale des accoréonistes, rue Labedoyère, 52.

Place Danton (Fête du Roy d'Yvetot). - Le Comité a l'honneur de rappeler à MM. les forains que le tirage au sort pour les places, aura lieu mardi 7 avril, à 3 heures du soir, au domicile de M. Fourré, trésorier.

Concours pour Accoréonistes. - La Fédération Internationale des Sociétés accoréonistes; organise un grand concours international de solistes accoréonistes, qui aura lieu à Lille en 1915.

Ce concours, premier de ce genre en France et à l'étranger, groupera un grand nombre de concurrents.

La Fédération organise aussi un concours d'aptitude musicale et accoréonique qui aura lieu à Lille, en France, en septembre prochain, le même jour que le Congrès.

Les solistes fédérés ou non, peuvent, dès ce jour, se faire inscrire et prendre tous renseignements à ce sujet, chez M. G. Létréguilly, secrétaire de la Société musicale des accoréonistes, rue Labedoyère, 52.

Place Danton (Fête du Roy d'Yvetot). - Le Comité a l'honneur de rappeler à MM. les forains que le tirage au sort pour les places, aura lieu mardi 7 avril, à 3 heures du soir, au domicile de M. Fourré, trésorier.

Concours pour Accoréonistes. - La Fédération Internationale des Sociétés accoréonistes; organise un grand concours international de solistes accoréonistes, qui aura lieu à Lille en 1915.

Ce concours, premier de ce genre en France et à l'étranger, groupera un grand nombre de concurrents.

La Fédération organise aussi un concours d'aptitude musicale et accoréonique qui aura lieu à Lille, en France, en septembre prochain, le même jour que le Congrès.

Les solistes fédérés ou non, peuvent, dès ce jour, se faire inscrire et prendre tous renseignements à ce sujet, chez M. G. Létréguilly, secrétaire de la Société musicale des accoréonistes, rue Labedoyère, 52.

Place Danton (Fête du Roy d'Yvetot). - Le Comité a l'honneur de rappeler à MM. les forains que le tirage au sort pour les places, aura lieu mardi 7 avril, à 3 heures du soir, au domicile de M. Fourré, trésorier.

Concours pour Accoréonistes. - La Fédération Internationale des Sociétés accoréonistes; organise un grand concours international de solistes accoréonistes, qui aura lieu à Lille en 1915.

Ce concours, premier de ce genre en France et à l'étranger, groupera un grand nombre de concurrents.

La Fédération organise aussi un concours d'aptitude musicale et accoréonique qui aura lieu à Lille, en France, en septembre prochain, le même jour que le Congrès.

Secours aux femmes en couches: Les sociétaires sont instamment priés, afin de bénéficier des lois d'Assistance et des services organisés par la Société (accouchement, garde de lait, allocations), d'adresser au Président une déclaration (diagnostic de leur femme dès le cinquième mois.

Cotonnes de Vacances: Les sociétaires désirent faire profiter leurs enfants de 7 à 13 ans des vacances de trois semaines aux Colonies scolaires doivent envoyer leurs demandes d'urgence au Président. Placement assuré, Mutualité, Service médical, etc...

Société de Secours mutuels en nature « Le Pain Mutuel » (Siège social 12, rue Le-maire). La permanence du Pain Mutuel se tiendra au siège social, du 6 au 10 avril, de 3 heures à 6 heures du soir, sans prolongation.

Société Havraise de Tambours et Clairons. - Ce soir, à 8 h. 15, répétition générale en vue d'une prochaine retraite.

Les répétitions se feront désormais au nouveau local, 1, rue Palmyr.

Bulletin des Sports

Football Rugby

Match interscolaire

Samedi prochain aura lieu, sur le terrain du H.A.G., à Héville, le match de rugby qui oppose tous les ans les anciens élèves du lycée et de l'Institution Saint-Joseph.

Après une série de victoires ininterrompues du lycée, Saint-Joseph a pris sa revanche et trois fois de suite la victoire est venue récompenser les efforts de ses représentants.

Aussi, pouvons-nous nous attendre à un match fort disputé, étant donné la rivalité qui, quoique toute amicale, n'en existe pas moins entre les deux groupes, et aussi si l'on considère la valeur de joueurs comme Geroult, M. et J. Eoy, Renay, Fr. Lefèvre pour Saint-Joseph, et comme Engelbach, Gorce, Arnaud, Favrel, Briant, J. Garré pour le Lycée.

Nous reviendrons, du reste, sur cette partie qui promet d'être très intéressante.

Football Association

Reunion du Bureau et de la Commission ce soir, à 9 heures, Grande Taverne. En outre sont spécialement convoqués: G. Bonnier, Lieber, Duflot, Delamaré, Vaudry, Lejeune, Philippo, Maridor, Corin, Duflot.

USPSA. - Comité de Haute-Normandie: Aujourd'hui, à 9 heures, à la Grande Taverne, réunion mensuelle du Comité maritime.

Poids et Halteres

Haltiphile Club du Havre. Ce soir, entraînement pour tous les membres de la Société. A 8 h. 1/2 assemblée générale. La présence de tous est de rigueur.

Courses à Saint Cloud

Lundi 6 Avril

PRIX DES LOGES (à réclamer). - 3,000 fr. - Distance: 2,340 mètres. - 1. Pechalk, à M. Jean Lioux (Allier); 2. Orthose (A. Lane); 3. Ponceau (O'Neill).

Non placés: Tor di Quinto, Mont Joly, Khotan, Flocon, Eblouissant.

PRIX DE LA POMMERAIE. - 5,000 fr. - Distance: 1,400 mètres. - 1. Omaha, à M. J. Rutgers (Le Roy d'O'Neill); 2. Bellagio (M. Barot); 3. Mince Pie (Bellhouse).

Non placés: Salanio, Ruthénium, Poncet, Dolman II, Ronchade, Waterhen, Jurua, Dear Queen, Rivista, Polindere.

PRIX SIMONIAN. - 8,000 fr. - Distance: 2,000 mètres. - 1. Fizzle, à M. H. B. Duryea (Mac Gee); 2. Lathyrus (G. Bartholomew); 3. Aigle Blanc (Legroux).

Non placés: Maître et Seigneur, Rookout, Golding, Blids II, Witty, Wig of Yore.

PRIX DES BELLES-VEUES (à réclamer). - 3,000 fr. - Distance: 900 mètres. - 1. Naïade IV, à M. Lysis Dentat (Mac Gee); 2. Childe (Doumen); 3. King Haskon (Garner).

Non placés: Lady Tottemban, Pamplona, Eight Bells, Phatou, Potte Gresse, La Chauxnerie, La Papouza, Lesons, Bonne Pâte.

PRIX DES GLACIS (handicap). - 5,000 fr. - Distance: 2,000 mètres. - 1. Drac, à M. Jean Lioux (Allemand); 2. Gilles de Rais (Garner); 3. Traquenard (O'Neill).

Non placés: Menaggio, Nil Bleu II, Genillé, Kabracles, Leghet, Lechig II, Fidella, Léman, Prétendante, Ozozo, Scheherazade, Kola, Fribourg.

PRIX DE MAREIL. - 6,000 fr. - Distance: 2,000 mètres. - 1. Chut (Marsh); 2. Kbania (O'Neill); 3. Hovovava, Fitzpou, Satyresse.

Résultats Pari mutuel

Table with columns: CHEVAUX, PESAGE 10 fr., PELOUSE 5 fr., and sub-columns for gagnant, placé, outsider, manque.

PRONOSTICS DE LA PRESSE

Saint-Ouen, 7 Avril

PRIX DE LA DISCATE Paris-Sport..... Raton II, Sirius II. Le Jockey..... Raton II, Sirius II. La Liberté..... Raton II, Sirius II.

PRIX DE L'ARRIÈRE Paris-Sport..... Epsilon, Vraie Amie. Le Jockey..... Epsilon, Ec. Decazeaux. La Liberté..... Epsilon, Vraie Amie.

PRIX DE LA NAVARRIE Paris-Sport..... Corton II, Paix. Le Jockey..... Corton II, Paix. La Liberté..... Corton II, Paix.

PRIX DE NAROUZÉ Paris-Sport..... Héxagon, Le Potache. Le Jockey..... Héxagon, Le Potache. La Liberté..... Héxagon, Le Potache.

PRIX TRIDENT Paris-Sport..... Figurine, Maléfice. Le Jockey..... Figurine, Maléfice. La Liberté..... Figurine, Maléfice.

PRIX DU DÉBARR Paris-Sport..... Epsilon, Libérateur. Le Jockey..... Epsilon, Libérateur. La Liberté..... Epsilon, Libérateur.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 6 avril.

Après avoir fait preuve de très fermes dispositions à l'ouverture, notre marché est devenu irrégulier en séance et la plupart des cours ont subi un léger tassement.

La Rente Française qui avait atteint le cours de 87 30 au début, s'est effondrée à 85 87 sur la mauvaise tenue du comptant.

L'Extérieure espagnole est bien tenue à 89, et l'Italien à 95 80. Le Turc est en baisse à 82 45 et le Serbe à 81. Les fonds russes, tout d'abord en reprise, reprennent par la suite tout le terrain gagné.

Nos établissements de crédit sont calmes. La Banque de Paris s'inscrit à 1,616, le Comptoir d'Escompte à 1,450, le Crédit Foncier à 890, le Crédit Lyonnais à 646 et la Société Générale à 82.

Les souscriptions de versements et obligations à l'Emprunt Hellénique 5 0/0 1914 reçoivent l'adhésion intégrale; ceux de trois à six obligations en reçoivent trois; ceux de sept à treize en reçoivent cinq; au-delà de cent obligations, il est attribué 5 0/0 de demandes, toute fraction demandant un titre.

Le Rio-Tinto reste ferme à 1,368 et le Rio-Tinto reste ferme à 1,314.

Pour les Rentiers

La Cour d'appel de Paris (arrêt du 24 octobre 1913), les tribunaux de Paimboeuf (4 avril 1913), d'Abbeville (5 février 1913), de Blois (20 septembre 1913), de Grenoble (22 février 1912), de Marmande (21 octobre 1911), de Nantes (27 avril 1910), de Dieppe (22 juin 1910), de Carcassonne (3 mars 1910), la Cour d'appel de Bordeaux (arrêtés des 2 mars et 13 juillet 1909), ont choisi la Nationale-Vie pour des constitutions de rentes viagères.

Ces désignations, venant après beaucoup d'autres, consacrent la confiance que la Nationale inspire à tous par sa situation financière exceptionnelle: ses réserves libres, notamment, supérieures à celles de toute autre Compagnie, sont pour les rentiers un gage de sécurité hors de pair.

Envoi gratuit et confidentiel de tous renseignements et tarifs demandés à la Nationale (entreprise privée, assujettie au contrôle de l'Etat), soit au siège social, 2, rue Pillet-Will, à Paris, soit aux agents généraux en province et notamment à M. A. HEURIET et Fils, 18, place de l'Hôtel-de-Ville, au Havre.

Nouvelles Diverses

Un Anglais se suicide dans un grand hôtel

Vers quatre heures, samedi soir, un voyageur, d'allure britannique, se présentant dans un grand hôtel de la place de Rivoli, à Paris, et retenu dans une chambre. Le nouveau venu qui s'était fait inscrire sous le nom de William Francis, âgé de trente-cinq ans, venant de Liverpool, n'avait pas de bagages; il fit sa toilette, sortit et revint à onze heures du soir.

Quelques instants après qu'il se fut enfermé dans sa chambre, deux détonations retentirent: un garçon accourut, ouvrit la porte et trouva l'homme étendu sur le tapis. Il était mort, et tenait encore à la main le revolver dont il s'était logé deux balles dans la tête.

M. Jublin, commissaire de police du quartier du Palais-Royal fut prévenu et vint bientôt procéder aux constatations.

Le désespéré portait sur divers parties du corps de nombreuses tatouages, drapaux, feuillages, tête d'homme, mains enlacées, cercs percés de fleches, colombes et papillons. Sur le bras, un nom: Nelly.

Dans les vêtements du mort, dont le logement était entièrement démanté, on ne trouva qu'une somme de seize francs.

Le cadavre a été envoyé à la Morgue aux fins d'autopsie.

Pris pour un Malfaiteur

M. B... ingénieur, demeurant boulevard de l'Hôpital, à Paris, ayant loué, ces jours-ci, dans une localité de la banlieue une petite villa pour sa femme et ses quatre enfants, décidé de passer après des siens les fêtes de Pâques. Il laissait dans son appartement sa bonne, Marthe Pagès, âgée de trente ans, à qui il avait vivement recommandé de lui téléphoner si on le demandait pour affaire.

Dimanche matin, ayant reçu une lettre d'un de ses clients, l'appela à Paris afin de signer un contrat important. L'ingénieur prit le premier train et, l'affaire traitée, se rendit chez lui. Ayant ouvert, sans sonner, il fut surpris, dès le seuil, par un bruit de voix provenant de la chambre à coucher. Il se dirigea de ce côté et se trouva en présence de sa domestique en tête à tête avec un artilleur.

L'ingénieur se jeta sur M. B... et le roua de coups. L'ingénieur parvint à s'emparer du sabre de l'artilleur et put ainsi le tenir en respect jusqu'à l'arrivée de quelques voisins. La scène se termina au commissariat de police du quartier de la gare où le soldat expliqua qu'il avait cru avoir affaire à un malfaiteur.

Nuit sanglante à Troyes

Trois drames sanglants se sont déroulés à Troyes dans la nuit de samedi.

Un marchand de quatre-saisons, nommé Danis, ayant, à la suite d'une discussion, frappé d'un coup de couteau un nommé Wagner, le fils de ce dernier s'élança sur lui et lui porta dix coups de couteau au visage.



